

Des idées pour le territoire namurois ? Venez les partager avec le BEP sur la plateforme www.G1idee.be

Communiqué de presse
le 3 octobre 2017

Le BEP vient de mettre en ligne une plateforme collaborative sur www.G1idee.be. Son objectif : échanger avec les acteurs du territoire namurois sur des projets et réflexions liés aux métiers du BEP.

Une plateforme collaborative

G1idee.be est la plateforme web d'échange. Via cet outil, le BEP souhaite interagir avec les acteurs du territoire namurois (élus, entreprises, citoyens, associations, ...) sur des projets ou des réflexions liés aux métiers du BEP. L'objectif est de faire évoluer les services, de mettre sur pied de nouvelles actions et de nouveaux projets, d'identifier de nouvelles opportunités et ce, grâce aux idées et propositions faites par les internautes via cette plateforme.

Environnement, parcs d'activités, internet, ... 7 thématiques sont déjà en ligne

Pour interagir sur la plateforme, il suffit de créer un compte. Toutes les questions et thématiques apparaissent en page d'accueil de G1idee.be. Il suffit dès lors de cliquer sur l'une d'elle pour pouvoir laisser un message, faire une proposition et interagir avec le BEP sur cette thématique.

Plusieurs projets sont déjà en ligne :

- Le BEP sur le web ;
- L'accueil des visiteurs au BEP ;
- Gestion des déchets dans des espaces restreints ;
- Comment réduire l'utilisation des déchets spéciaux ;
- Valoriser les espaces verts des parcs d'activité dans une optique durable ;
- Améliorer les outils pour expliquer le tri et la prévention des déchets ;
- POLLEC : échange de bonnes pratiques (groupe fermé, réservés aux Communes signataires de la Convention des Maires) ;

Certains projets sont ouverts à tous, d'autres sont réservés à un public identifié (car ils concernent plus particulièrement une Commune ou certains profils d'utilisateurs) ; d'autres encore sont complètement fermés et permettront à certains acteurs du territoire invités d'y échanger autour d'un sujet qui les concerne.

Une plateforme collaborative « encadrée » par le BEP

Les sujets abordés sur la plateforme seront administrés par le BEP. Autrement dit, les échanges sur une thématique seront alimentés de pistes de réflexion, d'idées, de suggestions venant du BEP. Par ailleurs, des "experts" (identifiables visuellement dans les discussions de la plateforme par un texte blanc sur fond bleu et petit badge orange) pourront également alimenter la discussion via des éclairages particuliers, des pistes de réflexion ou des commentaires « avertis ». Ces experts sont des personnes identifiées par le BEP comme ayant une connaissance poussée de la thématique abordée.

Une stratégie digitale au service du territoire

La mise en ligne de G1idee.be fait suite à la réalisation des nouveaux sites internet du BEP (fin 2016), à la création d'une nouvelle organisation digitale interne et s'inscrit dans la volonté du BEP de créer des outils collaboratifs qui permettent d'impliquer davantage les acteurs du territoire, de manière à améliorer les services du BEP, voire en développer de nouveaux. C'est dans cette optique que d'autres outils verront le jour d'ici mi-2018.

Contact presse

Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be | +32 81 71 71 75 | +32 495 32 72 14



Les projets pour lesquels on attend vos idées, dès à présent !

1. Le BEP sur le web

Le BEP sur le web, vous en pensez quoi ?

Le BEP a mis en ligne en septembre 2016 cinq nouveaux sites internet : www.bep.be; www.bep-environnement.be; www.bep-developpement-territorial.be; www.bep-developpement-economique.be et www.bep-europe-direct.be. Un nouveau site internet a également été mis en ligne en juillet 2017 (www.invest-in-namur.be) et le site web d'Idefin devrait faire peu neuve d'ici la fin de l'année (www.idefin.be).

Le BEP a souhaité que ces nouveaux sites soient moins institutionnels et correspondent mieux aux attentes des publics cibles du BEP.

Qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que vous venez les visiter ? Qu'est-ce qui vous plaît, vous intéresse, répond à vos questions ? Et qu'est-ce qui vous manque ? Quelles sont les informations que vous cherchez et que vous n'y retrouvez pas ?

Par ailleurs, depuis 2009, le BEP est présent sur les réseaux sociaux, d'abord sur Facebook (<https://www.facebook.com/BEPNamur/>) et Twitter (<https://twitter.com/BepNamur>), puis sur LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company-beta/309805>), sur YouTube (<https://www.youtube.com/user/SophieBEP>) et plus récemment sur Instagram (<https://www.instagram.com/bepnamur/>).

Est-ce que vous êtes abonnés à nos pages ? Vous intéressent-elles ? Quelle est l'info que vous y cherchez ?

Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/le-bep-sur-le-web-0>.

2. L'accueil des visiteurs au BEP

Comment aménager l'espace d'accueil du BEP ?

L'espace d'accueil d'une entreprise doit refléter ses valeurs. Au BEP, nous souhaitons que cet espace soit l'image d'un BEP ouvert à la collaboration et dynamique dans sa culture d'entreprise.

Un espace d'accueil qui corresponde aux besoins de ses utilisateurs

Vous êtes déjà venu au BEP ? Nous avons besoin de vos avis, pour envisager de réaménager notre accueil afin qu'il corresponde aux besoins de ses utilisateurs, c'est-à-dire vous !

Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce que vous auriez souhaité voir lorsque vous avez passé la porte d'entrée ? Qu'est-ce qu'il manque ? Dites-nous tout !

Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/accueil-des-visiteurs-au-bep-0>.

3. Gestion des déchets dans des espaces restreints

Comment gérer ses déchets quand on vit dans un kot, un studio ou un appartement ?

Appartement, kot, pas facile de gérer 5 poubelles différentes dans un petit espace. Quels vos trucs et astuces pour vous simplifier le tri ?

Le tri des déchets dans l'habitat vertical et dans des petits espaces, comme certains appartements ou dans les kots étudiants, pose parfois problème, pour plusieurs raisons : manque de place pour conserver les sacs/poubelles remplis, manque de place pour organiser correctement un tri sélectif (poubelles pour les ordures ménagères, les déchets organiques, les PMC, les verres, les papiers-cartons), problème d'évacuation de ces déchets.

Afin d'aider les habitants d'appartements ou de kots, le BEP envisage de concevoir des outils de sensibilisation adaptés au tri dans l'habitat vertical, voire mettre en place de nouveaux services de collectes. Pour y arriver, le BEP souhaite connaître vos trucs et astuces pour bien trier quand on vit en appartement/en kot.

Poubelle commune à l'immeuble, autocollant stop toutes-boites, limitation de l'usage des sacs plastiques, poubelles compartimentées ... Envoyez-vous vos trucs, astuces, bonnes pratiques et partagez votre expérience.

Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/gerer-ses-dechets-dans-un-espace-restreint-0>

4. Réduire l'utilisation des déchets spéciaux

Réduire l'utilisation de produits nocifs, on fait comment ?

Quels sont vos trucs et astuces pour réduire l'utilisation de produits nocifs pour la santé et l'environnement (DSM) ?

Les déchets spéciaux des ménages ou DSM regroupent par exemple, les détartrants, détergents, cirages, eau de javel, ammoniac, soude caustique, peintures, pesticides, insecticides, ... Ils sont dangereux par les effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur l'environnement et la santé. Des alternatives sont possibles pour limiter la quantité et la nocivité de ce type de produits.... En connaissez-vous ? Partagez vos trucs et astuces. Souvent le bicarbonate et le vinaigre offrent de belles solutions. Qu'en pensez-vous ?

Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/sensibilisation-la-reduction-des-dechets-speciaux-des-menages>.

5. Parcs d'activité : une valorisation durable pour les espaces verts

Comment valoriser dans une optique durable les espaces verts dans les parcs d'activité économique ?

Des espaces non utilisables pour l'activité économique

Par espaces verts, on entend les espaces non utilisables pour l'activité économique tels que les espaces périphériques des parcs d'activité permettant l'intégration paysagère des infrastructures économiques, les abords des entreprises non exploités mais aussi tout autre terrain végétalisé non destiné à l'activité des entreprises.

Biodiversité, convivialité, circuits courts

Attentif au développement durable, le BEP a imaginé plusieurs valorisations pour ces espaces :

- Fonction écologique : par le développement de la biodiversité. Le BEP conçoit les espaces paysagers en leur donnant une dimension écologique que ce soit par un choix de plantes adaptées ou par l'implantation d'éléments pouvant servir de refuge pour la faune locale, ...
- Fonction sociale : par la mise en œuvre de lieux de convivialité (tables de picnic, bancs, ...), de promenade, au sein même du parc d'activité, qui font des parcs d'activité des lieux de vie, et pas uniquement des lieux de travail.
- Fonction en lien avec l'alimentation durable : dans un souci de développement de l'économie locale, le BEP mène pour le moment une réflexion sur une orientation de ces espaces résiduels vers une production végétale exploitable en circuits courts, à destination des producteurs locaux ou utilisant des pratiques d'agriculture urbaine.

De manière générale, le BEP possède en tout 1500 ha de PAE dont 4,5% (soit 45 ha) peuvent être destinés à d'autres fonctions que l'accueil d'entreprises. (TGA affine les chiffres)

Vergers, fauche, élevage, bois de chauffage

Le BEP souhaite réfléchir aux usages à donner à ces espaces résiduels. Peut-on par exemple les transformer en vergers, en lieux de culture de petits fruitiers, les destiner à la fauche, à l'élevage? Y a-t-il des producteurs ou des coopératives qui pourraient en assurer la gestion ? Peut-on les planter pour une consommation énergétique ? du bois de chauffage ? Comment peut-on développer un projet d'agriculture urbaine sur des morceaux de parcelles non exploitées aux abords directs des

entreprises ? Peut-on exploiter les toitures des entreprises ? Peut-on y placer des serres ? Des jardins ?

Le BEP a déjà ébauché ou concrétisé certaines propositions : des ruches seront prochainement installées à Crealys®, la plantation de vergers est envisagée à Ecolys®, et la mise en place de haie à petits fruits sera réalisée sur le parc d'activité économique de la Houssaie,...

La porte est ouverte pour la mise en place d'autres projets durables et nous avons besoin de vos idées, vos avis et vos expériences pour les initier.

Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/parcs-dactivite-une-valorisation-durable-pour-les-espaces-verts>.

6. Améliorer les outils pour expliquer le tri et la prévention des déchets

Quels nouveaux outils pour expliquer le tri et la prévention des déchets ?

Le BEP cherche à apporter des réponses aux questions que vous vous posez via ses stands d'information présentés lors d'évènements.

Comment mieux vous informer sur nos stands d'info ?

Régulièrement, le BEP via le département Environnement, sensibilise les citoyens et les professionnels du tri à la propreté et à la prévention des déchets, notamment via des stands d'information présentés lors d'évènements. Le BEP cherche à apporter des réponses aux questions que vous vous posez via ces stands. Qu'est-ce que vous aimez ? Qu'est-ce qui répond à vos attentes, vos questions ? Qu'est-ce que vous souhaiteriez voir de plus ? Avez-vous vu ailleurs des initiatives intéressantes ?

Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/de-nouveaux-outils-pour-expliquer-le-tri-et-la-prevention-des-dechets-0>.

7. POLLEC : échange de bonnes pratiques (groupe fermé, réservés aux membres de POLLEC)

POLLEC – un lieu d'échanges de bonnes pratiques

Vous êtes impliqué dans le projet POLLEC ? Venez échanger avec les autres communes du projet vos bonnes astuces, vos idées et partager votre expérience.

Actions en faveur de l'énergie durable et du climat

Depuis 2012, le programme POLLEC (POLitique Locale Energie Climat) lancé par la Wallonie permet aux Communes de bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans d'actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) dans le cadre de leur adhésion à la Convention des Maires.

Une initiative supra-locale unique en Wallonie

Le BEP a pris l'initiative d'inviter les Communes namuroises à se regrouper pour parvenir à un plan d'action commun, en faveur de l'énergie et du climat. Cette initiative supra-locale, menée par le BEP est unique en Wallonie. Et, grâce à l'expérience de Namur et Gembloux, déjà signataires de la Convention des Maires, le BEP a rencontré l'adhésion de toutes les communes de la Province de Namur. Venez échanger sur le projet et partager votre expérience, vos trucs et astuces sur ce groupe.

Vous êtes impliqué dans le projet POLLEC ? Venez échanger avec les autres communes du projet vos bonnes astuces, vos idées et partager votre expérience. Pour participer, rendez-vous sur www.g1idee.be, la plateforme collaborative du BEP, créez-vous un compte ou connectez-vous et réagissez sur <http://www.g1idee.be/projets/pollec-echanges-de-bonnes-pratiques-0>.